

L'éducation thérapeutique et son évaluation

Un atelier de retour d'expériences a été organisé le 7 octobre 2014 par la RéQua et la CoMET afin d'aider au développement de l'évaluation annuelle et quadriennale des programmes d'ETP et de présenter différentes méthodologies et différents outils d'évaluation de l'ETP. Plus de 75 professionnels de la région ont participé à cet atelier.

Il n'existe pas de méthode type pour évaluer les effets des programmes d'éducation thérapeutique. Ce qui est important, c'est faire porter l'évaluation sur l'ensemble des partenaires de la démarche :

- les patients,
- les professionnels de l'équipe mettant en œuvre le programme,
- les professionnels extérieurs.

Les données recueillies doivent alors faire l'objet d'une analyse par l'équipe, pour déterminer si besoin des pistes d'amélioration.

Des enquêtes de satisfaction peuvent être proposées pour chacune de ces cibles. Mais d'autres modalités d'évaluation peuvent être envisagées, notamment pour les patients, comme par exemple : participation de patients ayant bénéficié du programme (patients bénéficiaires) à une réunion d'échanges avec les professionnels de santé, entretiens téléphonique avec un échantillonnage de « patients bénéficiaires »...

Sur le contenu, il est libre pour chaque équipe d'évaluer avec les bénéficiaires l'évolution de chacun d'après les objectifs thérapeutiques du programme : évaluation des connaissances, attitudes et pratiques acquises, évaluation du changement, amélioration de la qualité de vie, atteinte d'objectifs en terme de santé après la participation à un programme thérapeutique.

Concernant l'évaluation quadriennale des programmes, il est nécessaire de commencer la démarche tôt, près d'un an avant la date anniversaire de l'autorisation par l'Agence Régionale de Santé.

Différents outils d'évaluation sont mis à disposition au niveau régional afin d'aider les professionnels et les établissements dans la mise en place des démarches d'évaluation des programmes d'éducation thérapeutique :

- Document d'aide à l'auto-évaluation et à l'évaluation quadriennale (CoMET : www.comet-fc.fr) ;
- Trames d'entretien avec les patients ou les professionnels (CoMET : www.comet-fc.fr) ;
- Référentiel EPP Evaluation des 4 étapes du programme personnalisé d'ETP (RéQua : www.requa.fr) ;
- Kits indicateurs pour l'autoévaluation annuelle requise dans le cadre des programmes d'ETP autorisés par l'ARS (RéQua : www.requa.fr) ;
- Guide méthodologique et questionnaires pour la mise en œuvre d'enquêtes « CAP » (Connaissance, Attitudes, Pratiques) (RéQua : www.requa.fr).










Rappel des principales références réglementaires :

- Loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires
- Décret n° 2010-904 du 2 août 2010 relatif aux conditions d'autorisation des programmes d'éducation thérapeutique du patient
- Arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient
- Arrêté du 2 août 2010 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur autorisation
- Décret n° 2010-906 du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient
- Arrêté du 31 mai 2013 modifiant l'arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient
- Décret 2013-449 du 31 mai 2013 relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient

Principales références bibliographiques :

- Haute Autorité de Santé. Programme d'éducation thérapeutique du patient : Grille d'aide à l'évaluation de la demande d'autorisation par l'ARS. Saint-Denis : HAS, 2010.
- Haute Autorité de Santé. Programme d'éducation thérapeutique du patient : rapport synthétique d'évaluation quadriennale. Saint-Denis : HAS, 2014.
- Haute Autorité de Santé. Evaluation quadriennale d'un programme d'éducation thérapeutique du patient : une démarche d'auto-évaluation. Guide méthodologique pour les coordonnateurs et les équipes. Saint-Denis : HAS, 2014.
- Haute Autorité de Santé. Evaluation annuelle d'un programme d'éducation thérapeutique du patient : une démarche d'auto-évaluation. Guide méthodologique pour les coordonnateurs et les équipes. Saint-Denis : HAS, 2014.
- Haute Autorité de Santé. Education thérapeutique du patient. Indicateurs dans le champ de l'éducation thérapeutique du patient. Saint-Denis : HAS, 2014.
- Gotin J, Cordeau L, Mounouchy MA. Evaluation of education program in an asthmatic cohort in a French Caribbean island. *Therapeutic patient education*, 2012;4:307-13.
- Bourhis C, Kouï MF. Formaliser les activités d'éducation thérapeutique : un point de départ pour une démarche d'auto-évaluation au sein d'un établissement de soins. *Horizon pluriel*, 2012;24:8.
- François P, Boussat B, Fourny M, et al. Qualité des services rendus par un Centre hospitalier universitaire : le point de vue de médecins généralistes. *Santé publique* 2014;26:189-97.

Résultats des questionnaires d'évaluation (n=42, taux de réponse de 55%) :

| | Niveau de satisfaction  | | | |
|---|--|-----|-----|-----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Intérêt du thème de l'atelier (%) | 0% | 7% | 45% | 48% |
| <i>Moyenne sur 4 : 3,4</i> |  | | | |
| Qualité du contenu (%) | 2% | 17% | 56% | 24% |
| <i>Moyenne sur 4 : 3</i> |  | | | |
| Qualité des interventions (%) | 0% | 21% | 52% | 26% |
| <i>Moyenne sur 4 : 3</i> |  | | | |
| Qualité des échanges (%) | 0% | 14% | 57% | 29% |
| <i>Moyenne sur 4 : 3,1</i> |  | | | |
| Organisation matérielle et logistique (%) | 7% | 17% | 50% | 26% |
| <i>Moyenne sur 4 : 3</i> |  | | | |
| Durée de l'atelier et des présentations (%) | 2% | 19% | 50% | 29% |
| <i>Moyenne sur 4 : 3</i> |  | | | |
| Réponse à vos attentes (%) | 0% | 24% | 46% | 29% |
| <i>Moyenne sur 4 : 3</i> |  | | | |
| Utilité pour vos pratiques (%) | 10% | 17% | 48% | 26% |
| <i>Moyenne sur 4 : 2,9</i> |  | | | |
| Satisfaction générale | 6,5 / 10 | | | |